



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Le Recteur d'Académie
Chancelier des universités

Téléphone
04 73 99 33 37
Fax
04 73 99 33.11

3 avenue Verceingétorix
63033 Clermont-Ferrand
cedex 1

Le Recteur d'Académie

A
Mesdames et Messieurs les Directeurs et
Principaux des collèges privés et publics de
l'académie
Mesdames et Messieurs les Professeurs de collège

Un enseignement d'Histoire des Arts a été mis en place au collège en septembre 2009 et a fait l'objet d'une évaluation en juin 2010, dans le cadre d'une option au diplôme national du brevet. Les observations réalisées par les Inspecteurs Pédagogiques Régionaux ainsi que les enquêtes diligentées par leurs soins révèlent l'importance de votre investissement dans ce nouvel enseignement ainsi que la qualité du travail produit par vos élèves.

Toutefois, l'enseignement d'Histoire des Arts faisant désormais l'objet d'une épreuve pour tous les élèves au diplôme national du Brevet, il importe de tendre vers une plus grande homogénéité dans les pratiques, afin d'assurer l'équité à l'examen.

Les conditions d'évaluation sont précisées par une circulaire en date du 13 juillet 2009. Il convient de respecter strictement le protocole d'évaluation ainsi défini : un entretien de quinze minutes avec un binôme de professeurs, au cours duquel un ou plusieurs élèves viennent, soit présenter une réalisation, soit dialoguer à propos d'un objet d'étude (œuvres, artistes, mouvement artistique, etc...) abordé durant l'année dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire, conduit par une équipe d'enseignants.

Ce projet doit être :

- défini par un groupe de professeurs de disciplines diverses,
- conduit méthodiquement par ceux-ci,
- inscrit dans une problématique clairement énoncée qui lui donne sens,
- inscrit dans une période historique définie par les programmes d'Histoire de la classe concernée sans pour autant que ceux-ci ne deviennent un carcan.
- l'occasion, pour les élèves, de fréquenter des œuvres de natures diverses,
- l'occasion de croiser les regards disciplinaires et ainsi, en développant leur sensibilité artistique, donner du sens aux œuvres.



2 / 2

Ce projet ne peut :

- en aucun cas s'assimiler à un travail de recherche conduit isolément par un élève,
- se réduire simplement à un commentaire de diverses œuvres étudiées successivement,
- aboutir à la restitution servile du cours magistral.

Cet enseignement d'Histoire des Arts vise à l'acquisition de compétences par les élèves au cours des quatre années de collège ; il entre ainsi pleinement en cohérence avec le Socle Commun. Son évaluation constitue donc une opportunité, parmi d'autres, de vérifier l'acquisition progressive des compétences, puis d'en valider la maîtrise.

Parmi celles-ci, on s'attachera tout particulièrement à développer, puis à évaluer la capacité de chaque élève :

- **à situer et contextualiser** les œuvres abordées dans le temps et l'espace (compétence 5 du Socle Commun)
- **à s'inscrire dans une démarche de projet** : faire preuve d'initiative et de curiosité, mettre en œuvre un projet, le conduire à son terme, établir une cohérence entre les œuvres retenues et la problématique autour de laquelle s'organise le projet (compétence 7 du Socle Commun)
- **à présenter des éléments simples d'analyse** d'une œuvre ou d'explicitation de la production qu'il a réalisée (compétence 5 du Socle Commun)
- **à participer activement à un entretien** : clarté, amorce d'organisation du propos, précision du vocabulaire, réactivité (compétence 1 du Socle Commun)
- **à élargir ses références** à différents champs artistiques, œuvres ou artistes, toujours en lien avec la problématique retenue (compétence 5 du Socle Commun)

Aucune hiérarchie n'est établie entre les capacités énumérées ci-dessus. Chaque équipe pédagogique appréciera, lors de l'évaluation au diplôme national du Brevet, en fonction du contexte de l'établissement et des situations particulières, la part qu'il convient d'accorder à chacune d'entre elles dans l'attribution de la note finale.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement afin de concourir à la réussite de cet enseignement, nécessaire à l'épanouissement culturel de nos élèves.

Je vous remercie de votre collaboration.

Gérard BESSON